

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 20 juillet 2026

Faits saillants

- Les États-Unis ont annoncé des droits de douane totaux de 12,5% pour leurs importations de biens suisses.
- Les exportations suisses ont rebondi au 2nd trimestre, tirées par les États-Unis et la pharmaceutique.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/07	Var. vs 16/07
EUR/CHF	0,9298	+ 0,5 %
USD/CHF	0,8148	+ 1,0 %
SMI	14 215	- 0,4 %
Taux 10a	0,535 %	+ 5 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : La Suisse se voit imposer des droits de douane totaux de 12,5% (droits préexistants, dits « NPF », compris) pour ses exportations vers les États-Unis, en remplacement des droits de douane temporaires de 10% qui expirent ce jour (cf. [communiqué américain](#)). Ces droits seraient une réponse à l'importation de produits issus du travail forcé (en vertu de la section 301 du Trade Act). Attendus de longue date, ces droits touchent de nombreux pays avec de petites modulations : les droits vont de 10%, droits préexistants inclus (pour l'UE et Taïwan) à 12,5%, droits préexistants exclus (notamment pour la Chine). Des exemptions tarifaires sont prévues pour certains produits, selon des listes variables d'un pays à l'autre. A noter que le taux de 10% s'applique aux pays disposant d'une législation sur le travail forcé mais qui, aux yeux de l'administration américaine, est incomplète ou pas appliquée correctement, tandis que le taux de 12,5% s'applique aux pays ne disposant pas d'une législation dédiée. Par conséquent, cette décision américaine pourrait s'immiscer dans le débat sur le projet de Loi sur la Gestion Durable des Entreprises, qui propose des devoirs de diligence pour les entreprises (inspirés de la CS3D européenne post-Omnibus). Une seconde enquête, toujours en cours et qui porte cette fois sur les surcapacités structurelles manufacturières, pourrait mener prochainement à des droits supplémentaires pour la Suisse et l'UE.

Exportations : Au second trimestre 2026, les exportations suisses désaisonnalisées ont enregistré une hausse nominale de +8,8% par rapport au premier trimestre, une inversion de tendance après quatre trimestres consécutifs de baisse (cf. [communiqué](#)). Les exportations à destination des États-Unis (+21,5%) ont largement contribué à ce résultat, tandis que les exportations vers l'Europe stagnent (+0,3%). La hausse pourrait donc résulter en grande partie d'une anticipation de hausse des droits de douane par les importateurs américains qui les auraient incités à faire des stocks. La pharmaceutique (+15%) profite notamment de cette hausse, tandis que l'horlogerie recule légèrement (-1%). Les exportations d'électricité sont également en nette hausse (+58%). Les importations suisses sont également en hausse (+4,9%), portées par le prix des hydrocarbures (+39% pour le pétrole brut).

Aide au développement : Le Conseil fédéral a fixé les grandes lignes de son projet de « recentrage » des activités suisses en matière de coopération internationale (aide humanitaire, aide au développement, etc.). Ce travail du Conseil fédéral intervient en raison : (i) de l'adoption du « Paquet d'allégement budgétaire 2027 », qui impose de trouver des économies en matière de coopération internationale ; (ii) de la préparation d'une stratégie 2029-2032 pour la coopération internationale suisse (cf. [communiqué du 24 juin](#)). La Suisse dépense actuellement environ 2,4 milliards CHF par an pour la coopération internationale. La baisse du niveau total de ces dépenses sera modeste, puisque le Conseil vise 20 millions CHF d'économies, mais la structure des dépenses devrait en revanche évoluer fortement : l'aide humanitaire passera de 26% à 40% du total des dépenses, en contrepartie les dépenses en matière de coopération au développement seront réduites (notamment la Suisse cessera cette coopération en Amérique latine, en Afrique du Sud, et au Ghana). Des gains d'efficacité sont aussi attendus : le Conseil fédéral souhaite désenchevêtrer les compétences (à la fois géographiques et thématiques) des deux départements en charge du sujet (Affaires Étrangères et Économie) et supprimer une centaine de postes. Un projet pour la stratégie 2029-2032 sera mis en consultation prochainement.

Secteurs non financiers

Médicaments génériques : Le président américain a annoncé mardi de futurs droits de douane sur les médicaments génériques, de 100% à partir d'août 2028 puis de 200% à partir d'août 2029. Les droits de douane resteront à 0% pendant 2 ans. Le suisse Sandoz, ancienne filiale de Novartis et leader mondial des génériques, serait particulièrement touché. Le porte-parole du groupe a déclaré que Sandoz avait « pris note » de l'annonce, mais que « il est trop tôt pour évaluer les implications potentielles ». Le groupe réalise 22% de son chiffre d'affaires aux États-Unis mais n'y possède aucun site de production. En août 2025, le CEO de Sandoz Richard Saynor déclarait à l'[Agefi](#) : « Même taxé à 250%, Sandoz ne produira pas aux États-Unis ». Dans un interview au [Temps](#) début juin 2026, il réaffirme : « aucune entreprise du secteur des génériques, à ma connaissance, n'y investit actuellement [aux États-Unis], car le marché n'est en réalité ni très attractif ni viable à long terme ». Cela est notamment dû aux nombreuses possibilités existant aux États-Unis pour prolonger la durée de protection des brevets pharmaceutiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay